

Le CAP Charpentier Bois

Il intervient sur la construction, la réhabilitation, la rénovation et la restauration de structures en bois et dérivés.

Il prépare en atelier et pose sur chantier.

A l'issue de sa formation, le CAP charpentier bois doit être capable de tailler et poser une charpente simple.

Une poursuite d'étude est possible en bac pro constructeur bois. Les diplômés du CAP intègrent alors la classe de première.



Le Charpentier bois :

Un métier qui valorise la créativité et la réflexion :

Le charpentier doit, en effet, prendre en compte les nouvelles et nombreuses contraintes et proposer des solutions entre tradition et modernité.

Objectifs de la formation :

Le titulaire du CAP sera capable de :

- Situer son ouvrage dans le bâtiment
- Respecter les prescriptions et définitions de l'ouvrage (ferme, arêtier,...)
- Mettre en œuvre les techniques et procédés d'usinage manuel et mécanique.
- Mettre en œuvre les techniques et procédés de levage et pose de charpente
- Communiquer et travailler en équipe.



Compétences souhaitées :

- Soin et Précision
- Habileté, Dextérité
- Sens de l'esthétisme et de l'observation
- Vision dans l'espace
- Esprit d'équipe



Contenu de la formation

✂ Enseignements professionnels

(18h dont 12 en atelier)

- Les méthodes et étapes de travail
- Les outils manuels et mécaniques
- Les règles de sécurité
- Les techniques de traçage et d'usinage
- Les matériaux
- Prévention Santé Environnement
- Dessin industriel

✂ Enseignements généraux : (14h30)

- Français,
- Mathématiques,
- Anglais
- Sciences Physiques,
- Histoire & Géographie
- Education Civique Juridique et Sociale
- Dessin d'Art
- E.P.S

✂ Période de Formation en Milieu

Professionnel (PFMP)

14 semaines en 4 périodes